

GÉRARD REMY

Une étude de terroir en Afrique Noire Méthodes et techniques

L'École Pratique des Hautes Études (VI^e Section) organise depuis quelques années des missions en Afrique noire, constituées d'un géographe et d'un sociologue, associés dans l'étude d'une communauté rurale et de son territoire agricole (ou agro-pastoral). Le travail du géographe consiste en l'étude monographique d'un « terroir » caractéristique ; le sociologue s'attache, de son côté, aux structures sociologique, politique et religieuse perceptibles au niveau du groupe local. L'ensemble des études géographiques de terroirs doit déboucher, avec le temps, sur un atlas des structures agraires africaines.

C'est l'une de ces missions qui nous a été confiée, pour la partie géographique, en 1962-1963. Il s'agissait d'étudier, dans ses divers aspects, un village gourmantché de l'est de la Haute-Volta¹. L'enquête sur le terrain s'est déroulée de juillet 1962 à mars 1963. Nous avons ainsi vécu sur place la presque totalité de l'hivernage, c'est-à-dire de la saison agricole (celle-ci commence fin mai-début juin, avec les premières pluies importantes), et une bonne part de la saison sèche. Nous avons eu recours à un interprète, à qui par ailleurs bien d'autres petites tâches ont été confiées, lui faisant assumer un rôle proche de celui d'un aide-enquêteur.

Les cadres généraux de la recherche étaient tracés dès le départ² :

— une orientation générale : recherche dans un esprit géographique impliquant l'analyse du paysage humanisé à l'intérieur d'un espace nettement circonscrit ;

— une définition du domaine d'étude, du terroir : « portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence » ;

— les grandes lignes d'une méthode de recherche :

- « un travail basé sur la représentation graphique des faits liés à l'exploitation du sol » ;
- « on ira du concret figuré par les plans à l'interprétation abstraite des faits représentés » ;
- « le texte servira de commentaire au jeu de plans ».

1. Cette étude a fait l'objet d'une Thèse de Doctorat de 3^e Cycle, qui sera prochainement publiée sous le titre *Yobri. Étude géographique du terroir d'un village Gourmantché de Haute-Volta*, Mouton & Co., Paris-La Haye, en préparation.

2. Cf. G. SAUTTER et P. PÉLISSIER, « Pour un atlas des terroirs africains. Structure-type d'une étude de terroir », *L'Homme*, janv.-avril 1964.

Mais à l'intérieur de ces cadres généraux, de nombreux problèmes restaient à résoudre, des obstacles à surmonter, des techniques à choisir et parfois à élaborer. C'est le but de ces quelques pages que de les exposer. Le choix du village, l'établissement d'un dossier cartographique cohérent et significatif, le rassemblement de tous les éléments qui permettent son explication, son interprétation, sont les grands thèmes qui les englobent pour la plupart.

Il est cependant évident que chaque mission d'étude se heurte à des difficultés qui lui sont propres, que les solutions à apporter sont très diverses selon les traits majeurs du milieu local, physique et humain, et du terroir.

LE CHOIX D'UN VILLAGE

L'objet de l'étude devait être le terroir d'un village gourmantché, ethnique encore fort mal connue.

Une revue des photographies aériennes, à la photothèque de l'I.G.N., avait permis de pré-sélectionner deux parties du Gourma. L'une, la région de Kantchari, se signalait à l'attention par un habitat très dispersé et des champs situés à proximité du réseau hydrographique. L'autre, le Gobnangou, montrait de gros villages abrités au pied d'une falaise, et une dispersion intercalaire de l'habitat.

L'hétérogénéité du Gourma s'imposait d'emblée. Il n'était déjà plus question de choisir un village-type, représentatif de tous le pays gourmantché.

Les renseignements recueillis à Ouagadougou et à Fada N'Gourma, l'étude rapide de quelques dossiers administratifs ont orienté notre choix et celui de Michel Cartry, le sociologue avec qui nous faisons équipe, vers la région du Gobnangou, à l'extrémité sud-est du Gourma. Organisée autour d'un élément de relief (une double ligne de falaise) et réputée pour sa forte cohésion socio-politique et son importance économique, celle-ci ne porte, en outre, que faiblement l'empreinte des changements modernes.

A défaut d'un village-type, ayant valeur d'exemple pour tout le Gourma, il nous restait donc la possibilité d'en prendre un dans la région la plus vivace, et aussi la plus représentative d'un passé relativement proche : une région en cours d'évolution, mais une évolution moins accusée que dans le reste du Gourma.

Une première et rapide tournée dans le Gobnangou, des entretiens avec les autorités locales et avec les missionnaires implantés dans la région, l'examen de la taille démographique des divers villages¹ et des possibilités d'accès² nous incitèrent à choisir le village de Yirni.

Mais les événements en décidèrent autrement. D'une part, nous avons été surpris, sur le chemin de Yirni, par une violente tornade qui nous obligea à rejoindre le village le plus proche, Yobri³. Cette tornade marquait le début

1. L'effectif démographique des villages du Gobnangou est très variable (de 300-400 à plus de 2 000 habitants), sans que pour cela, d'ailleurs, la structure générale du terroir se modifie.

Nous avons pensé qu'un village de 700-800 habitants, tel Yirni, proche de l'effectif « modal » pour la région, se laisserait plus aisément « appréhender », et aussi qu'une moindre étendue de l'espace cultivé, une moindre dimension démographique faciliteraient nos travaux cartographiques et nos enquêtes.

2. Le village le plus accessible en hivernage est Tambaga. C'est le chef-lieu de canton, c'est le lieu d'implantation d'une Mission Catholique. Il ne pouvait, à ce double titre, convenir à l'étude.

3. C'est à pied, sous la pluie, que nous avons rejoint Yobri. Arrivée peu triomphante, il faut bien le dire. Mais peut-être, pour la suite de notre séjour, ne fut-ce pas un désavantage ?

d'une période de plusieurs semaines, très pluvieuse, qui interdit tout déplacement en véhicule.

D'autre part, quelques jours plus tard, nous nous sommes rendus à Yirni, à pied, pour préparer notre installation et avoir un premier contact approfondi avec les villageois et leur terroir. Contact bien décevant ! L'accueil du chef de village fut assez froid¹. Les grosses concessions groupées au pied de la falaise, trait marquant sur la photographie aérienne, étaient pratiquement vides d'hommes : la plus grande part de la population vivait, au moins pour la durée de l'hivernage, dans des concessions de brousse, éparses. Et, de plus, la plupart de ces concessions de brousse étaient situées fort loin (à plus de 5 ou 6 km), et au-delà d'un marigot gonflé par les pluies, dépourvu de gué, et pratiquement infranchissable sans prouesse sportive (surtout les bras chargés de documents et de matériel). L'abandon s'imposait.

Par ailleurs, le chef de Yobri, notre hôte en principe provisoire, exerçait de vives pressions pour que nous demeurions dans son village, pour des raisons de politique traditionnelle locale et de prestige. En définitive, nous nous sommes installés à Yobri, assez curieusement, à la demande du chef de village, et des chefs de concession qu'il avait réunis².

L'ÉTABLISSEMENT D'UN DOSSIER CARTOGRAPHIQUE

Le terroir de Yobri a une superficie de l'ordre de 70 km². Il se divise en deux parties distinctes : une aire de champs permanents et semi-permanents entoure le village-centre, une vaste zone périphérique est parsemée de clairières de cultures temporaires.

L'étendue du terroir, et les moyens matériels et en personnel dont nous disposions, interdisaient d'effectuer un levé planimétrique, même expédié, de tout l'espace « approprié, aménagé et utilisé » par les villageois.

Le dossier cartographique, pour chacune des deux parties du terroir, a été établi selon des techniques très différentes. Les résultats obtenus sont dissemblables dans leur nature et leur importance.

1. *L'aire des champs permanents et semi-permanents.*

Elle se subdivise en quatre zones de champs ou jardins aux caractères bien distincts. Son unité géographique s'altère quelque peu à la périphérie où il y a contact entre une zone de champs semi-permanents (parsemée de jachères récentes) et des jachères anciennes ou quelques champs de brousse. Aussi avons-nous décidé d'inclure dans le levé cartographique toute la frange interne de la zone des champs de brousse, cultivée ou en jachère. Le milieu naturel en fixera, pour l'essentiel, les limites.

Nous avions espéré que les photographies aériennes, et surtout une restitution planimétrique au 1/10 000^e, apporteraient une aide efficace. Mais, du fait des difficultés de communications et des délais demandés par l'I.G.N., photos et

1. Nous avons appris par la suite la raison de cette froideur. Mis au courant de notre prochaine installation dans son village, le chef avait fait consulter la terre. La réponse fut défavorable : nous allions très probablement « gâter » le village.

2. Nous n'avons jamais regretté notre choix. Les liens amicaux que nous avons établis avec le chef de village, et de nombreux villageois, ne se sont jamais distendus. Mais ceci avait une contrepartie : nous n'avons jamais réussi à obtenir des renseignements sérieux dans un village voisin de Yobri, dont le chef, depuis des dizaines d'années, est un ennemi déclaré de celui de Yobri.

restitution ne sont parvenues que près de deux mois après notre installation définitive à Yobri. La primauté que nous accordions aux documents cartographiques pour l'étude du terroir n'autorisait pas une telle attente. Aussi est-ce sans l'aide des photographies aériennes que nous avons établi un levé planimétrique expédié de l'aire de champs qui ceinture le village (le sommet de la falaise qui domine le terroir, excellent point d'observation, a été toutefois d'un secours non négligeable).

De toute façon, photos et restitution n'auraient été que d'une faible utilité. Les photos, en raison de leur échelle trop petite : les unes établies par l'I.G.N. au 1/50 000, les autres par une société privée au 1/30 000 environ ; la restitution, pour deux raisons : — la contiguïté des parcelles et l'absence de limites matérielles entre les parcelles font de l'aire des champs permanents, sur la photo et donc sur la restitution, une vaste tache blanche sans structure apparente, ponctuée de groupes de cases ; — l'ancienneté des photographies (la mission I.G.N. était vieille de six années au moment de notre étude) fait que nombre des quelques traits distinctement apparents ne correspondent plus à la réalité : quelques concessions du village se sont déplacées, le réseau de pistes est bouleversé, la zone des champs semi-permanents est transformée, les rizières se sont sensiblement développées en superficie...

Il y a eu divorce entre la méthode de travail choisie, fondée sur le document cartographique, et les moyens dont nous disposions, et dont dispose habituellement un chercheur (sauf cas particuliers), pour utiliser pleinement la photographie aérienne. D'une façon générale, il faudrait pouvoir compter en pareil cas sur des photos prises à relativement basse altitude (le 1/5 000 semble l'échelle la mieux adaptée à l'étude d'un terroir compact), récentes, et disponibles dès le commencement de l'enquête : la photographie est particulièrement utile à cette phase initiale, où elle donne une première vue globale du terroir et des structures géographiques de l'habitat, aide à poser les problèmes, à classer les premières idées, et aussi à préparer l'exécution du levé cartographique (limites de la zone à couvrir, principaux points de repère du canevas de base...). En dépit de leurs insuffisances, nous verrons l'aide que nous ont apportée les photographies aériennes de Yobri pour la partie périphérique du terroir.

L'aire levée a la forme d'un ovale allongé : approximativement, la plus grande longueur atteint 2 500 m, la plus grande largeur 1 200 m. Sa superficie est proche de 2 km².

Nous avons commencé par établir un canevas de points de repère, éloignés les uns des autres de 100 à 150 m en moyenne, selon les possibilités. Le plus souvent, ce furent des arbres, individualisés et numérotés avec de la peinture blanche. La position relative de ces divers points de repère fut fixée (angles et distances) à l'aide d'un tachéomètre (prêté par le Service du Génie Rural de Haute-Volta) avec une précision très supérieure à nos exigences. Le problème du « chapeau » de fermeture ne s'est pratiquement pas posé.

A l'intérieur de ce réseau de mailles, les détails furent levés à la planchette Chaix, accompagnée d'une boussole à bain d'huile, un compteur à fil perdu ou un décimètre, une alidade nivellatrice. Quels sont ces détails ? Tout ce qui impose sa marque dans le paysage : pistes et sentiers, principaux axes d'écoulement des eaux, habitations, cases de guet... et toutes les limites de parcelles, toujours marquées, mais pas forcément visibles pour un observateur non prévenu (de la levée de terre dans la rizière et de l'enclos autour du jardin-potager aux quelques pieds de gombo, de *da* ou d'une variété particulière de mil qui sont censés « signaler » le passage d'une parcelle de petit mil précoce à une autre). Pour chacune des parcelles, nous avons noté la culture dominante et éventuellement les cultures associées, le nom et la concession d'origine de l'exploiti-

tant, la nature de ses droits sur le sol exploité (avec, le cas échéant, le nom et la concession d'origine du « propriétaire »).

La partie la plus difficile à lever fut l'espace habité, avec sa multitude de sentiers entrecroisés et trompeurs, ses essaims de « concessions », parfois très proches les unes des autres, très semblables et tapies derrière un rideau de maïs, et sa « forêt » de mil. La partie la plus pénible à lever fut sans contestation la zone des rizières avec son sol instable, où nous pataugions dans l'eau et la boue, et risquions à tout moment d'égarer boussole, crayons, documents...

Nous n'avons disposé pour effectuer ce lever planimétrique que de l'aide de l'interprète, promu au rôle d'aide-topographe, et de l'un ou l'autre des fils du chef de village (aide bénévole que nous compensions par quelques cadeaux). Souvent des jeunes gens du village, rencontrés en chemin, ont aidé à porter le matériel, à déplacer une mire, à mesurer une distance (le « fil perdu » leur a semblé d'un très grand attrait...). Les villageois, dans leur champ, répondaient volontiers à nos questions.

Plus de deux mois, soit le quart de la durée de notre séjour, ont été nécessaires pour établir le levé complet de cette aire de champs et jardins qui ceinture le village-centre, c'est-à-dire une très petite partie du terroir.

Mais ce ne fut pas du temps perdu. L'utilité de ce long travail fut largement plus que proportionnelle à la part du terroir levée. Les résultats les plus directs se laissent classer en deux groupes :

— L'élaboration de trois cartes de l'aire de champs permanents et semi-permanents, dressées et exploitées au 1/2 500, puis réduites au 1/5 000 : cartes de la répartition des cultures, de l'usage du sol, de l'appropriation du sol.

Elles firent apparaître très nettement les différents types de champs et jardins, et aussi l'emprise territoriale des diverses unités familiales ou lignagères, et des quartiers du village. Les deux cartes foncières, par les nombreux problèmes qu'elles posaient, par les questions de plus en plus fines qu'elles suscitèrent, sont directement à l'origine d'une esquisse cartographique de la répartition primitive du sol, près du village, lorsqu'il s'est fixé à son site actuel, il y a près de quatre-vingts années.

— Ces documents cartographiques se prêtèrent à l'expression numérique d'un certain nombre de données : superficie par plante cultivée, superficie appropriée ou exploitée par les lignages et les quartiers, importance en superficie des diverses formes de prêts ou « dons » de terres...

D'autres résultats, plus indirects et qualitatifs, ne sont pas moins intéressants ; ce sont pour la plupart des « sous-produits » du levé cartographique, c'est-à-dire d'un contact quotidien et répété, non seulement avec les parcelles et les plantes cultivées, mais aussi avec les villageois au travail. La simple observation ou de courts entretiens permettent de se faire une idée très précise des méthodes de culture, de l'outillage agricole, de l'organisation du travail ou de la durée du labeur journalier.

Qualitatifs aussi, mais fondamentaux, sont les observations faites, les renseignements recueillis dans la frange périphérique de l'aire levée : ce sont des aspects et des problèmes relatifs aux champs de brousse que nous abordions ainsi.

Enfin, nous avons joint au levé général, deux types de documents cartographiques particuliers : quelques plans précis de concessions pour disposer de données concrètes quant à la structure de la cellule élémentaire de l'habitat ; quelques plans détaillés de jardins potagers pour pouvoir dominer leur fouillis de plantes.

2. L'aire périphérique.

Son levé cartographique était hors de notre portée. Le résultat le plus clair est une nette dysharmonie dans la précision et la qualité des renseignements obtenus pour chacune des deux aires du terroir.

Nous nous sommes contentés d'établir un croquis de localisation des concessions de brousse (elles sont plus de 200 sur le terroir de Yobri) fondé surtout sur la photographie aérienne (la mission SOGETHA au 1/30 000 nous fut très utile), complétée et corrigée par de rapides croquis sur place. Parallèlement, nous avons veillé à noter et à situer les noms de tous les lieux-dits.

Ces deux documents rendirent de grands services. La concession de culture (en Gourmantché : *kwadiegu*, c'est-à-dire, étymologiquement, la « concession du champ ») est souvent au milieu du champ, parfois elle est à proximité, jamais elle n'en est très éloignée. Localiser les concessions de culture revenait à situer, approximativement, les champs cultivés, par les personnes qui y résidaient. Par la suite, nous avons demandé à tous les chefs d'exploitation d'indiquer dans quels lieux-dits se situaient leurs champs cultivés (c'était, en particulier, dans le but de localiser les champs cultivés par les personnes qui ne résidaient pas dans une concession de brousse) ou en jachère, et de préciser la nature de leurs droits sur le sol. Nous avons été ainsi en mesure de dresser un croquis (d'une précision assez grossière) de l'emprise spatiale des divers groupes familiaux, et d'estimer l'importance des phénomènes de transfert temporaire des droits éminents sur le sol.

En outre, nous avons établi des plans schématiques (sans utiliser le tachéomètre) de deux fractions de clairières de culture caractéristiques. Ils ont permis de saisir plus en détail la disposition relative des concessions de culture et des champs, la structure de la clairière de culture, la forme et la dimension des parcelles...

LES ENQUÊTES ORALES

Disposer d'un dossier cartographique le plus cohérent possible était le premier but de notre étude. C'était aussi, en fait, un point de départ. Les aspects descriptifs du terroir et de l'habitat étaient connus ; il fallait les expliquer, les interpréter, les mettre en rapport avec l'ensemble des structures de ce qui constitue le village.

Alors que dresser une carte est une technique, mettre un nom sur les cultures dans une parcelle est affaire de connaissance et d'expérience, questionner, diriger un entretien sont choses fort délicates. Nous retrouvons l'homme, ou plutôt deux hommes : l'un, l'enquêteur, plein de bonne volonté, de patience et d'ardeur scientifique, l'autre, le villageois africain, méfiant parfois par nature, et souvent par expérience.

La première chose à faire est de désarmer cette méfiance. Certaines « recettes » sont classiques, et nous y avons puisé : expliquer à qui veut bien l'entendre les buts du séjour dans le village, son indépendance face à toute autorité « moderne », honorer les personnes honorables et tenir compte de la hiérarchie, apprendre rapidement quelques phrases de la langue locale pour saluer les villageois selon les formules traditionnelles... et plaisanter avec les adolescents. Les premiers jours, nous avons même déclaré être en mesure d'assurer quelques soins, grâce à notre petite trousse de pharmacie : très vite, le matin, une file de une ou deux dizaines de personnes s'aligna devant la porte de notre case ; il nous a fallu réagir pour ne pas être absorbé par cette occupation.

Tout ceci devait être fait, et a une efficacité prouvée. Mais deux circonstances, qui se sont d'ailleurs imposées à nous, ont semblé avoir un rôle essentiel pour établir un climat psychologique favorable à un bon déroulement de l'enquête.

D'une part, pendant toute la durée du séjour au village, nous avons résidé à l'intérieur de la concession du chef de village, dans la « case des invités ». C'était un excellent poste d'observation de la vie familiale. Mais surtout cela nous a permis de nouer des relations très étroites avec le chef de village, et plusieurs membres de sa famille. Au sein d'une société où l'autorité et le prestige du chef de village sont demeurés très vivaces, ceci nous plaçait dans une situation privilégiée, eu égard aux buts poursuivis.

D'autre part, absorbés par les travaux cartographiques, nous n'avons eu avec les villageois, pendant les premières semaines, que des rapports de politesse ou des entretiens anodins sur l'origine du village et des diverses familles, sur l'activité économique générale... Les problèmes plus délicats, d'ordre démographique ou foncier par exemple, n'ont été abordés que plus tardivement, alors que nos relations avec les villageois s'étaient dépouillées de toute appréhension, et que, par ailleurs, nous avions eu le temps de repérer les meilleurs informateurs. C'était une conséquence très indirecte, mais heureuse, de notre méthode générale de travail.

1. *Les questionnaires.*

Pour compléter et donner vie aux documents cartographiques, il fallait recueillir un minimum de données sur chacun des principaux éléments du paysage agraire, et, si possible, en apporter une expression quantitative. Certaines l'avaient été lors du levé cartographique. Pour les autres (ainsi les effectifs démographiques de chaque unité élémentaire de l'habitat, la mobilité dans le temps et dans l'espace des concessions de brousse, les déplacements des concessions au village-centre...), la seule solution était le questionnaire, posé à tous, en des termes semblables.

L'importance démographique du village (près de 2 300 habitants), la part importante de la population qui réside en permanence dans les concessions de brousse, et la dispersion géographique de ces dernières allongèrent beaucoup cette partie de l'enquête (l'ensemble du questionnaire nécessitait un entretien de 30 à 45 minutes en moyenne dans les concessions au village-centre, de 15 à 20 minutes dans les concessions de brousse).

Un trait majeur de ce questionnaire, outre sa longueur qui, dans certains cas, pouvait le rendre fastidieux au villageois, à l'interprète et à l'enquêteur (dans les concessions les plus importantes, l'entretien durait plus d'une heure ; parfois il a fallu le scinder), est que seul le chef de famille ou d'exploitation était en mesure d'y répondre. Il n'était pas possible de confirmer ou d'infirmer ses déclarations par celles d'autres personnes. Quelle créance peut-on leur accorder ?

La nature des relations établies entre les villageois et l'enquêteur joue un rôle essentiel. En outre, divers « procédés d'enquête » peuvent permettre de penser que rien ne s'est opposé à ce que le villageois exprime la vérité, tout au moins telle qu'il la conçoit, hors des facteurs proprement personnels.

Ainsi, il est possible de montrer au villageois enquêté que sa déclaration est tout particulièrement attendue et importante. Il faut le lui dire, et le lui montrer par certains égards (c'est dans cet esprit que nous avons veillé, dans la mesure du possible, à prendre rendez-vous avec le villageois au cours d'une courte visite préalable, qui nous permettait en même temps d'expliquer le but de l'entretien projeté). Efficaces aussi sont les questions qui se recourent, et serrent de plus

en plus près la réalité des faits. Ou bien, il peut être utile, le cas échéant, de montrer au villageois que ses déclarations s'insèrent dans un ensemble plus vaste, dont certains éléments sont connus, et permettent à l'enquêteur un certain « contrôle ».

Tout ceci est affaire d'adaptation personnelle et immédiate de l'enquêteur à son interlocuteur. Mais, de toute façon, avant d'interroger systématiquement tous les chefs d'exploitation, il semble très utile, et indispensable, de tester les questions, par une petite « enquête-pilote ». La réaction des villageois face aux questions posées est en relation assez étroite avec la manière dont elles sont formulées.

En outre, rédiger une question en français est une chose. La façon dont l'interprète la traduit en est une autre. Il est bon d'y veiller.

2. *Les entretiens dirigés.*

Il s'agissait, à partir des documents cartographiques et des premiers renseignements généraux apportés par les questionnaires, d'expliquer, d'interpréter, de reconstruire des structures globales.

C'est certainement la partie la plus attrayante, mais aussi la plus délicate, de l'étude. L'entretien dirigé est une technique d'enquête très différente du questionnaire.

Dans sa forme, tout d'abord. Il est possible de choisir l'interlocuteur parmi les villageois particulièrement qualifiés pour répondre à telles ou telles questions, ou parmi ceux que l'expérience de quelques mois de vie dans le village a désigné comme d'excellents informateurs. Il est possible, et même conseillé, de laisser l'interlocuteur développer ses idées, de l'aiguiller dans telle ou telle direction qui se révèle intéressante, de permettre les digressions d'où jaillit parfois un centre d'intérêt nouveau. Il est possible aussi de profiter, ou de favoriser la formation d'un petit groupe d'interlocuteurs : la discussion, la contestation sont parfois très révélatrices.

Le trait essentiel de l'entretien dirigé est sa souplesse. Il nous fallait construire un instrument de travail adapté.

À partir des cartes et des questionnaires, nous avons dressé un inventaire des principaux problèmes qui se posaient, et que nous avons classés par grands thèmes¹ : les déplacements du village, pourquoi, quand et comment migrent-ils ; les origines et développement des concessions de brousse ; l'héritage des terres ; les droits sur le sol ; les rizières ; etc. Pour chacun de ces thèmes, nous avons constitué une fiche sur laquelle nous avons noté toutes les questions qui se présentaient.

Une fiche, c'est-à-dire un thème, constituait l'ossature d'un entretien. Les questions inscrites sur la fiche n'étaient qu'un aide-mémoire, et un garde-fou. En fait, le thème lancé, l'entretien était en apparence libre, et nous ne redoutions pas la digression si elle découvrait des horizons nouveaux.

Plusieurs entretiens, avec des interlocuteurs différents, se déroulaient sur le même thème, avec le même stock de questions initiales (toutefois, il s'est révélé nécessaire, dans certains cas, de reformuler nos questions, d'aborder le thème d'une manière différente). Ou les informations concordaient, et nous pouvions poursuivre plus avant les investigations, ou elles divergeaient peu ou prou et demandaient des compléments. Puis, à l'aide des informations obtenues,

1. Rappelons que la mission d'étude était interdisciplinaire, et qu'un sociologue s'est préoccupé de tous les problèmes de sociologie générale.

et en fonction d'elles, nous reconstruisions, pour chaque thème, un nouveau dossier de questions plus précises.

Certaines fiches ont été ainsi remaniées trois ou quatre fois, selon les besoins, c'est-à-dire l'avancement des connaissances sur le thème, la précision et la richesse des informations obtenues, et leur aptitude à satisfaire aux questions fondamentales posées au départ par cartes et questionnaire.

Un des facteurs essentiels pour que cet instrument de travail apporte réellement ce qu'on attend de lui, est de disposer d'un interprète de grande qualité, capable de traduire instantanément, de saisir les nuances exprimées, de suivre et de s'intéresser à l'entretien.

De la carte qui pose les problèmes, au questionnaire qui apporte les données complémentaires et les éléments d'explication, et à l'entretien dirigé qui veut interpréter et intégrer, il y a une méthode unique de recherche qui vise à la compréhension d'un paysage.

Mais tout dans une enquête n'est pas méthode. La conversation en fin de journée avec le chef de village, la « causerie » avec quelques adolescents autour d'une calebasse de bière de mil, l'entretien avec le villageois dans son champ ou rencontré sur la piste sont certes spontanés, ils échappent à toute « planification » délibérée, mais ils n'en sont pas moins utiles et pleins d'intérêt. C'est peut-être l'intérêt majeur du séjour de longue durée dans un village que de permettre ce genre de technique « élémentaire » d'enquête, faite de détente et de spontanéité. Ce n'est qu'après plusieurs mois de présence, lorsqu'il a réussi à devenir un élément du monde familier des villageois, que l'enquêteur peut vraiment, et efficacement, y accéder. Le village cesse d'être un objet d'étude : il se « raconte ».

2 MARS 1966

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES - SORBONNE
SIXIÈME SECTION : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Cahiers
D'ÉTUDES
AFRICAINES

21

Volume VI

MCMLXVI

1^{er} Cahier

Tirage à part

*Rémy (G.). Une étude du terrain en Afrique Noire.
Méthodes et Techniques, pp. 121-129.*

MOUTON & CO



O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 22317
Cote : B